

« que sa sagesse trouvoit des expédients invincibles ; que la  
« force de son esprit avoit de l'empire également sur les plus  
« faibles et sur les forts ; que sa constanceachevoit toujours  
« ce que sa générosité avoit entrepris ; qu'au plus fort de ses  
« occupations, ses entretiens les plus sérieux se renfermoient  
« dans le secret de son cœur et dans les projets de l'éternité  
« où il visoit ; que les charges l'une sur l'autre n'étoient pas  
« pour lui des amusements de la fortune , mais plutôt des  
« couronnements de ses mérites et des sources de munifi-  
« cence pour les pauvres ; que l'Église le trouva de tout  
« point achevé et tel qu'il lui falloit pour les intérêts de son  
« époux (1). »

M. Péricaud, qui aime visiblement à montrer le mauvais côté des hommes , aurait eu une belle occasion de blâmer François de Rohan , quand ce prélat , pour complaire à Louis XII, assista au conciliable de Pise, assemblé contre le Pape. Pour notre compte nous l'en aurions absous plus volontiers que Charles de Bourbon n'aurait absous les galanteries du roi d'Angleterre. Mais M. Péricaud aime mieux, dans ce cas, donner raison à l'archevêque et renvoyer le tort à Jules II, qu'il appelle charitalement un *loup*, en s'abritant derrière une citation de Rubys. C'est grand dommage que nous soyons obligé d'abréger cette discussion, nous montrions que Jules II n'était pas plus *loup* que M. Péricaud n'est biographe exact dans ses appréciations et ses récits.

Un prêtre ne pouvait souffrir de voir outrager la mémoire d'un digne archevêque, et M. Péricaud ne saurait se formaliser de ces réclamations.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

L'abbé CHRISTOPHE.

(1) *Hist. eccl. de Lyon*, p. 191 et 192.